



Edité et mis en page par l'Administration municipale

Juillet 1993

CONDENSÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER 1992

Comme l'an dernier à pareille époque, il nous a semblé bon de publier ici un certain nombre d'informations extraites du "Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1992".

Ce document, gros d'une soixantaine de pages, contient l'examen détaillé et chiffré de l'activité de l'ensemble des services de l'administration communale: il s'agit là d'un véritable rapport de gestion, à l'instar de ceux qui sont publiés par les entreprises privées. Il est par contre d'une lecture relativement indigeste, car truffé de chiffres et de statistiques.

Pour cette raison, nous avons préféré sélectionner les points les plus marquants de l'activité municipale de l'année écoulée, de façon à informer de manière simple, mais complète, l'ensemble de la population de Vernier sur les réalisations de la commune. Néanmoins, pour ceux qui désireraient des informations plus détaillées que celles présentées dans le présent numéro d'INFORMATIONS VERNIER, le "Compte rendu administratif et financier 1992" peut être obtenu en téléphonant au secrétariat de la mairie. Tél. 306 06 06.

Comptes 1992 : positifs

Les autorités de notre commune, en collaboration avec les fonctionnaires, ont oeuvré afin de ne pas augmenter le centime additionnel (toujours fixé à Frs 0.50) tout en préservant le fonctionnement et la qualité des services offerts à la population.

Pour ce faire, il a fallu se remettre en question, rechercher des solutions; c'est ainsi qu'en limitant les dépenses, en allongeant les amortissements et en bloquant la création de nouveaux postes de travail au sein de l'administration municipale, nous avons pu dégager un excédent de recettes d'environ 1 million de francs (le chiffre exact est de Frs 968'217.65) sur un budget de 50 millions.

Cet excédent important (il fait suite à un autre excédent de l'ordre de Frs 2'400'00.-- en 1991) n'est pas un bénéfice réalisé par la commune sur le dos de ses contribuables: il permet simplement à celle-ci d'emprunter moins pour la réalisation des investissements indispensables que doit réaliser toute collectivité publique. Ainsi, en dégagant des résultats positifs sur son fonctionnement quotidien, la commune autofinance ses investissements et diminue sa dette, donc ses charges financières. Ce résultat inespéré pour 1992, dans le contexte morose des finances publiques que connaissent les cantons et la Confédération, ne doit pas nous faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes,

car, quand bien même il était prévu dans le budget, il ne faut pas oublier que le résultat annoncé est dû, entre autres raisons, à des reports d'amortissements pour environ 2 millions.

Néanmoins, nous pouvons être contents de ces chiffres et les autorités verniolanes tiennent à remercier toutes celles et tous ceux à qui ce résultat positif est dû.

Sommaire

Index bleu :

Condensé administratif et financier 1992

Index vert :

Nouvelles communales

Index rouge :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Prochain numéro : **20 août**

La rentrée scolaire

Journal tiré à **14'000** exemplaires

1. Administration

Effectif: 10 personnes

Conseiller administratif: M. Christophe ISELI

Responsables:

M. Albert APOTHELOZ, secrétaire général,
M. Pierre COMTAT, secrétaire général adjoint,
M. Jean-Claude STEVAN, préposé à la comptabilité et l'informatique.

Comptes	Charges:	15'189'071.65
	Revenus:	47'078'816.07

1.1 Autorités

Le Conseil administratif s'est réuni, comme à l'accoutumée, tous les mardis pour régler les affaires courantes de la commune. M. André CHILLIER a cédé son titre de maire à Mme Gabrielle FALQUET dès le 1er juin 1992.

Quant au Conseil municipal, composé de 35 membres, il a tenu séance neuf fois au cours de l'exercice écoulé.

1.2 Personnel

En 1992, nous avons enregistré huit départs, dont six retraites et le Conseil administratif a procédé à sept engagements et deux transferts au sein de nos services.

Pour un total de 147 employés, et sans tenir compte des départs naturels, on constate donc une grande stabilité du personnel communal qui ne peut qu'être bénéfique à la qualité des services offerts à la population.

En raison de la grave période de chômage que nous subissons actuellement, plusieurs personnes en fin de droit, payées par la Caisse de chômage, ont été occupées par la commune pour des périodes de trois à six mois, en particulier au Service

des routes et à celui des bâtiments. Presque toutes les rubriques de salaires et de charges sociales sont en-dessous de la prévision grâce à une inflation moins élevée que prévue se répercutant sur les allocations de vie chère.

Cependant, comme l'an dernier, les charges de personnel restent les plus lourdes pour la commune. En effet, le tiers de vos impôts, soit une somme globale de plus de 16 millions, est consacré aux traitements du personnel et aux charges sociales qui en découlent.

1.3 Finances

Comme déjà dit en préambule, l'exercice 1992 se solde par un excédent de recettes de près de 1 million. Cela est dû notamment à un excellent rendement de la taxe professionnelle communale qui a rapporté plus de Fr. 600'000.-- de plus que prévus. De bons placements des disponibilités de trésorerie ont permis également d'accroître les revenus et de compenser un manque à gagner sur le produit de l'impôt des personnes morales (entreprises). La perception des personnes physiques, par contre (94,75% de la perception nette), est à 50 francs près, conforme au montant budgété, Fr.30'837'000.- La situation de la dette communale s'améliore d'année en année. A fin 1992, compte non tenu d'écritures transitoires, le solde des emprunts se montait à 116 millions, contre près de 120 millions en 1991. D'une manière générale, durant le dernier trimestre

1992, les taux d'intérêt ont amorcé une baisse sensible et c'est la raison pour laquelle nous avons profité de rembourser des emprunts à taux élevés contre des emprunts à meilleurs taux.

Nous publions à la fin de ce condensé administratif et financier le tableau récapitulatif des charges et recettes 1992 qui donneront aux initiés une image exacte de la situation de la commune.

2. Etat civil

Effectif: 2 personnes

Conseiller administratif: M. Christophe ISELI

Responsable: M. Robert BORGIS.

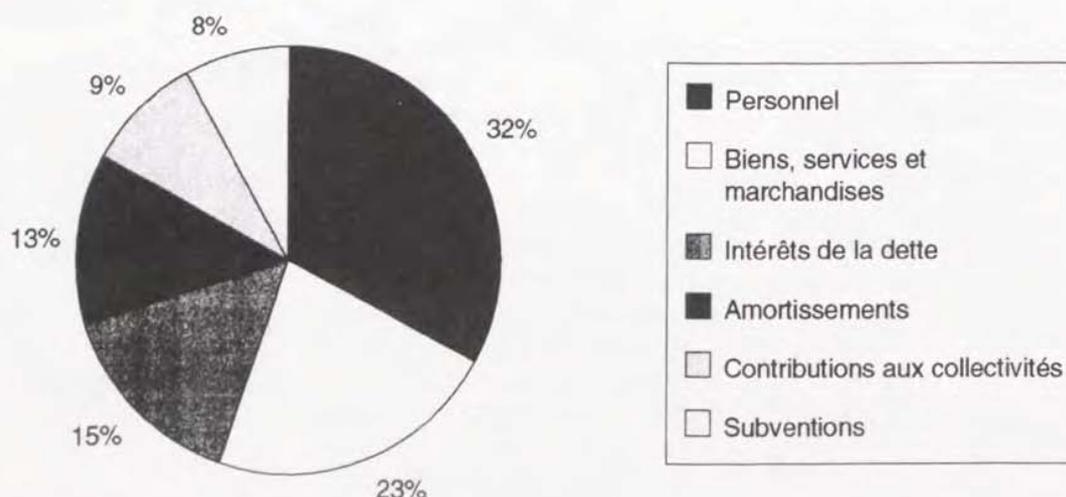
Comptes	Charges:	285'606.75
	Revenus:	26'833.40

Le service de l'Etat civil a enregistré ou délivré en 1992:

- 2 naissances sur la commune
- 261 mariages
- 40 décès
- 3 reconnaissances
- 20 autorisations de mariages
- 93 publications de mariage de l'extérieur
- 18 demandes de changement de nom
- 450 extraits divers
- 333 transcriptions dans le Registre des familles

Le premier janvier 1992 est entrée en vigueur la nouvelle Loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, dont le point important est la non-acquisition automatique de la nationalité suisse par l'épouse étrangère.

Ventilation des charges par nature



3. Sports

Effectif: 18 personnes + 8 hôtesses et 5 gardiens auxiliaires, en été.
Conseiller administratif: M. Christophe ISELI
Responsables: MM. Rodolphe SCHATTI et Yvan GILLIERON.
Comptes Charges: 3'909'778.--
Revenus: 663'101.75

3.1 Piscines

A la piscine du Lignon, la saison a duré du 14 mai au 13 septembre. Des conditions météorologiques défavorables en juin et en septembre n'ont pas permis d'atteindre le nombre d'entrées de 1991.

Entrées 1991: 127'021

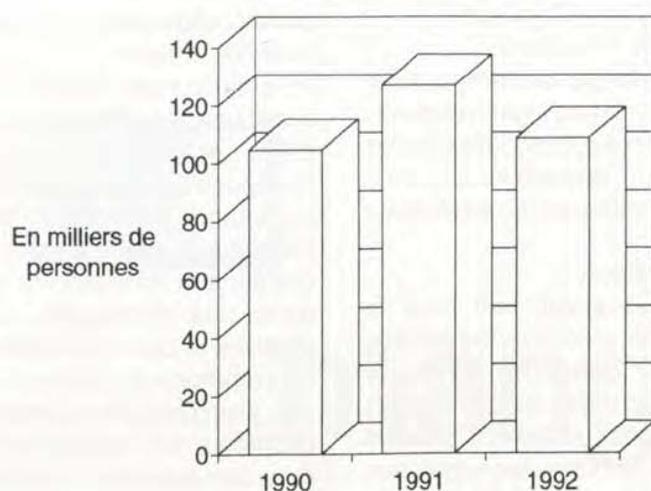
Entrées 1992: 108'734

La toiture de la buvette a été refaite, le solde des travaux de réfection de la toiture étant prévu pour 1993. Une installation de capteurs solaires pour le chauffage de l'eau a été réalisée, comme dans la plupart des installations sportives de la commune.

Financièrement, la saison 1992 de la piscine du Lignon se solde par une perte d'exploitation de Frs 398'854.90, amortissements compris, ce qui représente 3,70 francs par utilisateur, presque autant que le prix d'entrée adulte. Cela signifie que chaque fois que vous payez 4 francs pour pénétrer dans l'enceinte de la piscine, la municipalité en met autant pour vous permettre de jour agréablement d'un moment de détente dans un site d'exception.

Les bassins de natation des Ranches et d'Avanchet-Jura restent très sollicités par des sociétés et groupements divers. Le taux d'occupation atteint environ 98% par rapport au total des heures d'ouverture.

Piscine du Lignon - Entrées



3.2 Tennis

A Vernier, une somme de Frs 180'000.-- a été consacrée à la réfection du revêtement des trois courts couverts. Des capteurs solaires ont également été installés pour le chauffage de l'eau. Soulignons l'effort constant effectué par le TC Vernier en faveur des jeunes (école, camps, tournois, etc).

A Aïre, les courts 3, 4, 5 et 6 ont également été refaits. Le taux d'occupation des courts atteint le 48% des heures disponibles, avec un total de 10'577 locations contre 11'616 en

1991. La couverture d'un court en 1993, déjà en place à l'heure actuelle, permettra certainement d'augmenter sensiblement la fréquentation des tennis d'Aïre.

Comme pour la piscine du Lignon, l'exploitation des tennis d'Aïre, amortissement inclus, se solde par un déficit. Ce dernier se monte à Frs 140'327.50, compte tenu des recettes de la buvette: la participation de la commune est donc de 13,25 francs par heure, donc supérieure au prix payé par les joueurs.

3.3 Football

Tant au Centre sportif d'Aïre qu'à celui de Vernier, des capteurs solaires ont été installés pour le chauffage de l'eau. A Aïre, un écran de protection a été érigé derrière les buts d'entraînement: ainsi les vitres de la buvette et la place de jeux sont désormais protégées.

3.4 Divers

L'ensemble des activités sportives organisées par la commune remportent toujours du succès, qu'il s'agisse des cours de natation, des jeudis de ski ou de l'école de tennis. La fréquentation du Chalet d'En Haut, à Planachaux, continue d'être satisfaisante, tant par les classes de neige que par les particuliers.

4. Bâtiments

Effectif: 29 personnes
Conseillère administrative:
Mme Gabrielle FALQUET
Responsables: M. Jean-Pierre ROBERT,
chef du service des bâtiments,
M. Patrick CONCONI, responsable de
l'entretien
Comptes Charges: 6'940'744.--
Revenus: 567'642.65

4.1 Entretien

En plus des travaux d'entretien courant sur les bâtiments communaux il est à signaler les travaux de réfection importants suivants réalisés au cours de l'année 1992:

- Remise en état de la toiture de la mairie (Frs 36'500.--)
- Remplacement des sols des classes de l'école d'Avanchet-Jura (Frs 82'150.--)
- Réfection de l'appartement du concierge de l'école de Châtelaine (Frs 27'000.--)
- Remplacement des vitrages des montées d'escaliers au Lignon (Frs 96'000.--)
- Remplacement de l'installation gong-alarme à Vernier-Place (Frs 33'092.--)
- Aménagement d'un parking de 140 places sur la parcelle Shell au Lignon (Frs 140'000.--)

4.2 Réalisations

Au titre des nouvelles réalisations entreprises au cours de 1992, il faut signaler l'installation d'un nouveau central téléphonique à la mairie relié à l'ancienne mairie et

au centre de voirie par des fibres optiques. Cet investissement de Frs 330'000.-- nous a permis de désengorger les lignes existantes et d'augmenter considérablement le confort des utilisateurs en éliminant pratiquement les temps d'attente.

Par ailleurs, la cuisine de la salle communale de Vernier-Place a été agrandie, ainsi que la buvette, pour un montant global de Frs 630'000.-- Cette nouvelle installation a déjà permis à de nombreuses sociétés de faire des repas pour un nombre important de personnes lors de manifestations.

Pour permettre une utilisation optimale de la cuisine d'Avanchet-Salève, qui prépare chaque jour 400 repas pour les restaurants scolaires, nous avons procédé, pour Frs 100'000.--, au changement des appareils de cuisson. Les anciens ont été remplacés à Vernier-Place dans la nouvelle cuisine réaménagée.

Divers travaux urgents d'entretien élémentaire ont été faits dans la ferme Bourquin à Châtelaine pour un montant de Frs 100'000.--.

Enfin, 1992 a vu la réalisation de l'agrandissement du centre de loisirs des Avanchets.

L'augmentation sensible de la surface disponible a pu se faire de manière tout à fait harmonieuse et permet aux animateurs du centre et aux jeunes qui le fréquentent de disposer d'un endroit adapté aux activités qui s'y déploient.

Cet investissement de un demi-million donne entière satisfaction aux utilisateurs du Centre.

5. Culture

Effectif: 10 personne

Conseillère administrative:

Mme Gabrielle FALQUET

Responsables: Mme Annette GIRARDOT, préposée aux activités culturelles,

M. Christian STALDER, préposé aux bibliothèques.

Comptes Charges: 2'110'170.48
Revenus: 94'813.--

5.1 Bibliothèques

Nos bibliothèques rencontrent toujours un succès croissant. Le nombre des prêts progresse partout, tant aux Avanchets qu'à Châtelaine mais surtout à Vernier. C'est en 1992 que l'informatisation

des trois bibliothèques, commencée en 1988, a pu se terminer, offrant au lecteur et au personnel des services multiples et variés.

L'animation dans les bibliothèques se poursuit, avec "l'Heure du Conte" qui se tient régulièrement, et diverses expositions thématiques - cette année autour de Christophe Colomb - ayant pour but de mettre en évidence la richesse des collections des bibliothèques communales.

Les classes continuent à visiter régulièrement nos bibliothèques de Châtelaine et Vernier.

5.2 Activités culturelles

Année 1992 riche en activités culturelles très diverses.

Jugez-en.

Concerts à Chauvet-Lullin

Récital de piano en janvier

Trio piano, violon, violoncelle en juin

Guitare et harpe en juin

Récital de piano en décembre

Expositions à Chauvet-Lullin

Huiles de M. BURNIER en février

Ikebana en septembre

Peinture et sculpture sud-américaine en octobre

Festival de danse contemporaine

Quatre spectacles au Lignon en mars, avec des troupes suisses, allemandes et américaines; énorme succès dû à la programmation parfaite de Mme Le Saint.

Vernier-sur-Rock

Grand succès aussi, tant pour la session de mai (découvertes suisses à l'ABARC) que pour celle de novembre (concerts au Lignon): en tout, 12 groupes suisses et 6 groupes étrangers ont fait vibrer les fans venus nombreux pour la 9e édition de ce festival.

Autres spectacles

L'Enlèvement au Sérail par

l'Opéra Studio, au mois de février

Trois spectacles pour enfants en septembre et octobre.

5.3 Manifestations communales

Comme chaque année, la commune a organisé la traditionnelle fête des Promotions. La nouvelle formule adoptée pour 1992 - ouverture de la fête à la population dès la fin du cortège - a rencontré un grand succès et sera reprise dans le futur.

Le 1er août a eu lieu cette année au Lignon, ponctué par un superbe feu

d'artifice.

Enfin, comme les années précédentes, les autorités communales ont reçu les jeunes filles et les jeunes gens qui atteignent leur majorité, au cours d'une petite cérémonie à la mairie.

Elles ont également décerné le Mérite municipal verniolan à trois lauréats qui ont été fêtés au début de l'année 1993.

6. Service social

Effectif: 2 personnes

Conseillère administrative: Mme Gabrielle FALQUET

Responsable: M. Denis VOLERY

Comptes Charges: 5'073'158.45

Revenus: 100'823.05

Le problème principal de l'année 1992 - et bien malheureusement encore certainement celui des années à venir - a été celui de l'accroissement du nombre des chômeurs.

En raison de la conjoncture et des demandes des chômeurs s'adressant au service social pour des informations et des recherches d'emploi, le Service social, en collaboration avec des chômeurs, a décidé d'ouvrir un accueil, pour les chômeurs et chômeuses de la commune, à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon. L'équipe d'accueil ne répond que très partiellement à la demande du chômeur (retrouver du travail), mais lui permet de clarifier son information, de l'aider dans ses démarches administratives et de le conseiller.

La commune de Vernier, quant à elle, prend régulièrement de 7 à 10 chômeurs en occupation temporaire dans le secteur des bâtiments, voirie, sports, bibliothèques et culture.

Les prestations du service social ont été multiples et nombreuses et deviennent de plus en plus diversifiées. La dégradation de la situation économique entraîne de plus en plus de demandes qu'il est difficile de satisfaire. Ont ainsi été distribués, entre autres:

- Frs 482'625.-- pour des allocations mensuelles à des personnes dans le besoin;

Frs 44'174.-- à un Fonds de bienfaisance;

- Frs 140'000.-- pour l'aide au tiers-monde;

Suite page 13

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique

DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL 24 H. SUR 24

A. MURITH S.A.

SALONS FUNÉRAIRES et ACCUEIL

Devis et Prix modérés

89, Bd de la Cluse **320 93 22**
Genève - Téléphone

Ce pavé est à votre disposition pour vos

annonces publicitaires

Prix: Fr. 100.-

(par numéro pour 4 parutions)

Contactez:

M. Roland HEHLEN

Tél. 306 06 06

**BÂTIMENTS-FAÇADES
MARBRIERIE-SCULPTURE**

ART FUNÉRAIRE

GRANITS

MARBRES

PIERRES

Projets Dessins
Devis sur demande

Jean-Jacques MELLO

Bureau:

20, rue des Moraines

1227 CAROUGE

Tél. 342 22 74 - Fax 342 77 71

Atelier:

10, chemin des Carpières

1219 AÏRE

Tél. 796 25 10



8d, chemin Mouille-Galand

1214 Vernier

Téléphone 341 18 56

GIUSEPPE FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines



mangola+cie

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

Fondée en 1890

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

Informations Vernier - annonces publicitaires

Annonce 1/4 de page

4 parutions: Fr. 270.- /numéro

Annonce 1/2 de page

4 parutions: Fr. 540.- /numéro

4ème page de couverture

Pleine page

4 parutions: Fr. 1200.- /numéro

Pour de plus amples
renseignements, contactez
Roland HEHLEN
Tél. 306 06 06

**Ce pavé est à votre
disposition pour vos**

annonces publicitaires

Prix : Fr. 100.-
(par numéro, pour 4 parutions)

Ordures ménagères - Compost



Les locataires du Lignon ont reçu une poubelle verte destinée au ramassage des matières compostables.

L'opération peut donc débuter.

Que peut-on composter ?

Les déchets compostables sont généralement désignés par le terme « déchets organiques ». En fait, ce sont simplement des déchets qui se décomposent naturellement sous l'effet de bactéries qui se trouvent dans la nature.

Déchets compostables :

- épluchures
- restes de repas (cuits et crus)
- coquilles d'œufs
- marc de café (avec filtre)
- feuilles de thé (avec sachet)
- os
- fleurs fanées
- et aussi
- litières pour petits animaux (sable, foin, etc...)
- cendres de bois
- cheveux
- plantes de balcon et d'appartement (avec motte de terre, mais sans le pot)

Les balayures et contenus de sacs d'aspirateur ainsi que les mégots de cigarettes, NE DOIVENT PAS être jetés dans la poubelle verte.



UN COMPOST CONTAMINÉ PAR DES SUBSTANCES COMME LES MÉTAUX LOURDS CONSTITUE UN DANGER POUR NOS SOLS.



Tirés de la brochure "compost" du Département des travaux publics

Service social

Avis important

La permanence ouverte, chaque jeudi de 9h à 12h aux **chômeuses et chômeurs** de la Commune,

restera ouverte durant les mois de juillet et août

Maison de quartier d'Aire-le-Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis

Genève - solidaire

T-shirt du coeur

Des entreprises genevoises ont décidé d'aider les plus défavorisés de notre cité dans une large action "coup de coeur"

"Close to you"

Ainsi des T-shirts frappés du slogan "Close to you" seront vendus au prix de 15.- en faveur de deux associations offrant une aide directe aux sans-abri

- Le Caré
- La Coulou

Ces T-shirts seront en vente notamment à :

- La Boutique Caritas
- Le Caré
- La Coulou
- Coop : Rhône Fusterie, Eaux-Vives, Onex
- H&M : Fusterie, Marché, Balexert
- Aeschbach
- First National Café
- Les Centres sociaux Ville de Genève :
Direction, Grottes, Eaux-Vives, Pâquis

Cette action généreuse et directe peut être réalisée grâce à : LES FIRST, CLEAN DIFFUSION, APEC Difusion, SWEATCHER, BALESTRAFIK, QUOD'ART, BOIS ET MATERIAUX et Richard MARTINEZ et l'appui du Service social de la Ville de Genève.

Soyez solidaires
Soyez close to you !

Séance du mardi 22 juin 1993

Après les communications du Bureau de Conseil municipal et du Conseil administratif, les conseillers municipaux, sous la présidence de M. Gustave JENNI (L) ont pris les délibérations suivantes :

Ouverture d'un crédit de Fr. 150'000.- pour couvrir les frais de réfection de l'étanchéité de la toiture des bâtiments de la piscine du Lignon.

Autorisation au Conseil administratif de participer à l'augmentation du capital de TELE-CABLE LE LIGNON S.A. (futur TELEVERNIER S.A.) de Fr. 150'000.- à Fr. 1'000'000.- avec la souscription de 170 actions de

Fr. 500.- et ouverture d'un crédit de Fr. 85'000.- à cet effet.

Approbation des comptes 1992 de la Fondation des maisons communales de Vernier.

La piscine du Lignon a été mise à disposition de la population, il y a 25 ans, mais la commune, à part les bassins de natation des écoles d'Avanchet et des Ranches à Vernier, ne possède pas de piscine couverte digne de ce nom. Vu la nécessité de procéder à une étude pour la construction d'un bassin couvert, les conseillers ont renvoyé ce projet aux commissions des sports et des finances pour examen.

Vu également la nécessité, selon la votation populaire de février 1992 sur la loi sur l'aide à domicile, de construire un centre social à Châtelaine, sur une parcelle communale au chemin de l'Etang, les conseillers ont renvoyé à la Commission des bâtiments l'étude de ce projet.

A huis clos : Naturalisation de Mmes Iris LEAL (Chili) et Bruna RICEPUTI (Italie) et de MM. Sayed FAIZY (Egypte), Mircea NAICHE (Roumanie) et Kennedy GRANT (Grande-Bretagne).

Nos autorités...et le sport

Lors de la 16e édition de la course pédestre «A travers le coteau» qui s'est déroulée le 3 avril dernier, organisée par la commune de Bernex et ouverte à tous, notamment aux conseillers administratifs et municipaux des communes genevoises, des édiles de Vernier ont pris part à cette épreuve, sur une distance de 4 km, et ont obtenu les résultats suivants :

Conseillers individuels

1. M. GREINER Ernest
avec le record de l'épreuve en
13'38"81
26. Mme SEGOND Danièle
19'49"71
27. M. ISELI Christophe
20'00"33
30. M. RAMSEYER André
20'46"67

Par équipes, dont le record de l'épreuve est de 47'12" depuis 1990, les représentants de Vernier (Mme SEGOND et MM. GREINER et ISELI) ont remporté la troisième place en 53'28"85, derrière Meinier (51'41"24) et Bernex (5'13"94).

Dans cette course, nous avons pu retrouver, dans diverses catégories de nombreux concurrents de notre commune, notamment en «seniors hommes» (9km800) deux fonctionnaires du Service de la comptabilité, MM. Jean-Claude STEVAN et Cédric MORY.



Sur la troisième marche, de gauche à droite : Mme SEGOND, M. ISELI et M. GREINER



Les marchés

Nouveau sur la **place de Châtelaine** tous les mardis matin **vente de fruits savoureux et légumes de qualité** cultivés par des maraîchers

Nous recherchons pour accompagner ces maraîchers, des marchands de fromage et de poissons.

Si vous désirez vous joindre à eux, les renseignements peuvent être obtenus à la mairie, tél. 306 06 06.

Le marché est également présent

A **Vernier-Village** les mercredis et samedis matin
(vente de fruits, légumes et poissons)

Au **Lignon** les jeudis matin
(vente de fruits, légumes, fromage, oeufs, poissons et fleurs)

Aux **Avanchets** les vendredis matin
(vente de fruits, légumes, poissons et fleurs)

Bibliothèques



Horaire d'été 1993

Du lundi 28 juin au vendredi 3 septembre

Avanchets

la bibliothèque sera fermée le mercredi et le vendredi mais sera **ouverte le lundi de 16h à 20h**

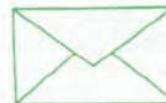
Châtelaine

la bibliothèque sera fermée le lundi et le mercredi mais sera **ouverte le jeudi de 16h à 20h**

Vernier

la bibliothèque sera fermée le mercredi et le jeudi, mais sera **ouverte le mardi de 16h à 20h**

PTT



Horaire d'été 1993

Durant l'été, soit du **mercredi 7 juillet** au **samedi 28 août**, les guichets des offices de poste de

1219 Châtelaine
1219 Le Lignon
1214 Vernier

seront ouverts comme suit :
du lundi au vendredi de 7h30 à 11h et de 15h30 à 18h
samedi de 8h à 11h

sans changement :

1219 Aïre
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 8h à 11h

1216 Cointrin
du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 14h à 18h
samedi de 8h30 à 11h

Sports - des nouveautés

Tennis d'Aïre

Court couvert

A titre d'essai, le court couvert pourrait être **mis en location durant la saison d'hiver, du 25 octobre au 20 mars 1994, soit 21 semaines.**

Afin de connaître votre intérêt, nous ouvrons une préinscription. Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, une information sera affichée à la buvette, en temps voulu.

Tarifs

de 8h à 12h et de 14h à 17h -
Fr. 180.- pour 1 heure par semaine

de 12h à 14h et de 17h à 22h
Fr. 210.- pour 1 heure par semaine

Le week-end de 8h à 22h -
Fr. 210.- pour 1 heure par week-end

Les prix de locations modérés sont principalement dus au fait que :

- la buvette, les vestiaires et les W-C seront fermés,
- le court ne sera pas chauffé.

Par contre il y a possibilité d'utiliser, du lundi au vendredi entre 9h et 16h, les vestiaires, les douches et les W-C du stade de football d'Aïre qui se trouvent à env. 100 m. du tennis,

Nous espérons que vous serez nombreux à vous inscrire, nous permettant ainsi de concrétiser ce projet.

Renseignements et préinscription auprès des hôtesse-caissières du centre de tennis d'Aïre,
17, chemin des Lézards, 1219 Aïre, tél. 796 21 98.

Piscine du Lignon

Cours d'initiation à la plongée

Jusqu'au 28 août

Mercredi de 8h30 à 10h
Samedi de 8h30 à 10h

De 14 à 18 ans, Fr. 15.- par leçon
Adultes, Fr. 20.- par leçon

Inscription et renseignements auprès des hôtesse-caissières de la piscine du Lignon



A VOUS DE JOUER

Le contenu de ces textes n'engage nullement la responsabilité de l'éditeur

Pourquoi pas ?

Le Lignon ne doit pas être un endroit triste, ni le bout du monde, encore moins une cité dortoir. Promouvoir l'art et la création dans un tel lieu ce n'est sûrement pas se casser les dents.

Quant au lieu, n'avez-vous jamais regardé, le soir depuis Onex ou depuis Vernier, en direction du Lignon? Il ressemble à un vaisseau inachevé, encore à quai.

Allez-vous le laisser à quai ou venir vous joindre à nous pour qu'ensemble, nous le faisons par la pensée et par nos actes, partir voguer au loin? Il n'y a que la foi et le nombre qui soulève les montagnes.

Ensemble nous pourrions créer LACAL, Les Artistes Créateurs et Amis du Lignon, association ayant un but non lucratif. Son objectif serait de promouvoir l'art de la création au Lignon, ainsi qu'à l'extérieur de la cité et de la commune.

Une telle association serait une entité valable face à la Commission d'Animation du Lignon, face aux commerçants de Centre commercial et face à la régie qui le gère.

Tous les âges seraient acceptés, c'est pour cela que les cotisations annuelles (finances de fonctionnement) seraient de :

Fr. 30.- pour les membres actifs

Fr. 20.- pour les membres sympathisants.

Venez nous rejoindre si vous êtes intéressés par notre mise à l'eau, que vous soyez déjà artiste, créateur ou futur artiste ou simplement pour nous aider à animer le Lignon. Nous attendons votre contact par un petit mot ou par téléphone.

Alors à bientôt lors de l'Assemblée constituante et meilleures amitiés aux amis du futur LACAL.

Denise et Georges VENTURI
Ch. Henri-Golay 12C
1219 Châtelaine - TÉL. 797 23 77

Hommage

Chaque matin on l'attendait et chaque jour il était au rendez-vous. Il surgissait avec son cyclomoteur sur lequel étaient posées telles des ventouses ses vieilles saches en cuir pleines de messages et d'envois de tous genres, du bidon de peinture aux ustensiles de jardin et du ménage en passant par les habits d'une maison de vente par correspondance pour Monsieur qui n'apprécie guère les essayages dans les magasins de confection le samedi.

Pour chacun il avait un mot gentil, une parole réconfortante, un sourire malicieux ou une plaisanterie que beaucoup prenaient pour argent comptant. Toujours disponible, il a presque oublié que l'âge de la retraite a frappé à sa porte.

Aloïs PANNATIER savait-on ton nom de famille, car tout le monde t'appelait Aloïs.

18 mai 1959
35 ans de carrière
30 août 1993

Tu es arrivé à Vernier le 1er septembre 1969 en qualité de commis de distribution 2 à une époque où les prés séparaient le village de la ville. Notre facteur a côtoyé au fil des jours tous les résidents de Vernier.



Photo Minder

Il est amusant de l'écouter nous conter, avec beaucoup de discrétion, les joies et les peines des habitants de ce charmant village où Alphonse Daudet se serait senti aussi à l'aise qu'en Provence.

Alors tu passes le témoin à d'autres, mais nous ne pouvons pas te laisser partir sans te dire toute notre gratitude pour ton dévouement à la collectivité. Nous te souhaitons des journées pleines de soleil entouré de ton épouse, de tes enfants, de tes petits-enfants, de tes collègues et des habitants de la commune qui ne recevront plus le courrier de tes mains mais avec lesquels tu ne seras plus tenu à l'horaire rigide de ton métier que tu aimais et que respectais par-dessus tout.

Au revoir facteur !

R. LAMBERT
Administrateur postal

A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES

FERBLANTERIE

CUISINE MOBILPA

CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Tél. 341 37 30 - Fax 341 02 74



RUE GRANGE-LÉVRIER 21
1220 AVANCHET-PARC
Tél. 022/796 28 50



MEC-MEUBLES

20, boulevard du Pont-d'Arve. Tél. 29 66 50

Des Prix Imbattables

Matelas - Lits - Sommiers
Meubles rustiques et tous styles.

Paul Gothuey

Un vrai Discount - Venez comparer

entreprise DROUX

Nettoyage et revision de citernes à mazout
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC
Bassins de rétention système VATAG
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19
Tél. (022) 788 21 43
Fax (022) 788 21 47
Natel 077/21 69 53

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtellaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



Héliographie du Lignon
MiniMax S.A.

Héliographie
Photocopies noir/blanc
Photocopies couleurs laser
Agrandissement/Réduction
Reliures

SERVICE DE LIVRAISON
PARKING ASSURÉ

32, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon
Tél. 796 44 90

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châtellaine
1219 Châtellaine
Tél. 796 74 74

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châtellaine
Tél. 796 84 81

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA

AV CARDINAL-MERMILLOD 46 CAROUGE-GENÈVE

JOUR ET NUIT

342 30 60

ENTREPRISE DU GROUPE POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES SA



Claude JORAND

Pour tous vos problèmes
d'infiltration d'eau

dans sous-sol, cave,
parking.

20 ans d'expériences

21, chemin Delay
1214 VERNIER
tél. 341 25 54 - Fax 341 46 01



BRÀS MANUEL

(Xiolas)

Carrelage - marbre
cheminées de salon
maçonnerie
peinture rustique

Privé:

15, rue du Nant
1207 Genève
Tél. (022) 735 07 42
Voiture (077) 24 50 91

SRO-KUNDIG^{SA}

ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

AVANT TOUT: FAIRE
IMPRESSION»!



49, CH. DE L'ÉTANG - CP 451
CH - 1219 CHATELAINE / GE

TÉLÉPHONE (022) 796 57 77
TÉLÉFAX (022) 796 65 02



Eurocard UBS La Carte.

Adressez-vous à votre UBS pour bénéficier d'un conseil personnalisé concernant l'Eurocard UBS et ses multiples atouts. Nous vous renseignons volontiers.

Réussir ensemble.



Succursale de Vernier : Rue du Village 28 - Tél. 341 15 40

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

l'hypermarché frais+meilleur marché!



plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



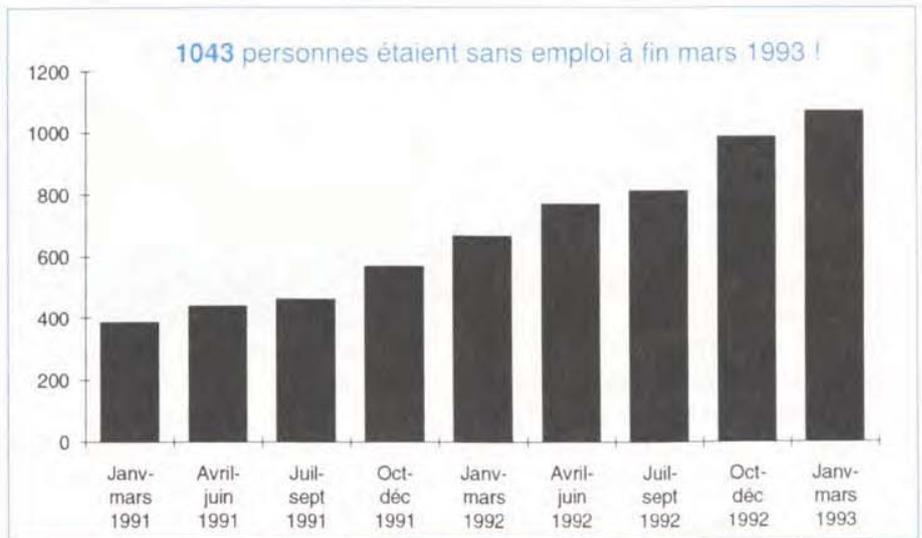
JUMBO Hypermarché Vernier

P Blandonnet
A côté de l'aéroport

Service social (suite de la page 4)

- Frs 174'033.-- pour les aides ménagères;
- Frs 95'618.-- pour les aides familiales, l'Hospice général, les soins à domicile et d'autres institutions sociales;
- Frs 75'000.-- pour les colonies et centres aérés;
- Frs 63'200.-- pour les ludothèques;
- Frs 52'000.-- pour les aînés;
- Frs 580'000.-- pour les centres de loisirs et maisons de jeunes;
- Frs 120'000.-- pour les restaurants scolaires;
- Frs 1'640'000.-- pour les crèches et jardins d'enfants.

Le service social travaille activement à la réalisation de projets liés au développement des années à venir dans des domaines aussi variés que celui du logement (groupe "Coup de



pouce logement"), de la petite enfance (projets de crèches à Vernier et au Lignon), du chômage (cf. supra), ou du périscolaire (problème survenu à la suite de l'introduction du nouvel horaire scolaire).

Pour mener à bien toutes ces activités, la concertation entre tous les partenaires est indispensable et notre service social est actif dans de nombreuses commissions et groupements à tous les niveaux (services sociaux des autres communes genevoises, commission cantonale d'aide à domicile, direction de l'aide sociale cantonale, etc).

7. Urbanisme

Effectif: 56 personnes
Conseiller administratif: M. André CHILLIER
Responsables: M. Pierre-Henri MAYORAZ, chef du service génie civil,
M. André SAHLI, chef du service des routes et des parcs,
M. Roland JOLY, adjoint du service des routes,
M. Gustave VOLKEN, contremaître parcs et promenades, M. Michel RUFENACHT, chef d'équipe des routes.
Comptes Charges: 11'650'033.40
Revenus: 530'014.60

7.1 Routes

L'entretien des routes et chemins comprend à la fois le balayage et le nettoyage de la chaussée, le déneigement en hiver et les petites réparations. Les travaux de réfection importants sont sous-traités à des entreprises privées. Ainsi ont été remis en état en 1992 les chemins suivants:

- Chemin Barde et de la Charpente;
- Chemin du Progrès;
- Chemin de la Herse et de l'Alouette;
- Chemin de la Greube;
- Chemin des Chèvres, route du Canada;
- Accès à la piscine du Lignon, avenue des Libellules.

7.2 Parcs

Le service des parcs assure l'entretien de toutes les surfaces vertes de la commune, à l'exception des terrains de sport.

Le travail ne manque pas! Par exemple, l'entretien et la tonte du gazon ont nécessité, à eux seuls, quelque 3'850 heures; la taille des arbres et des buissons, ramassage des branches compris, plus de 4'580 heures.



C'est à lui que vous devez les aménagements floraux toujours si appréciés dans la commune: notre établissement horticole a produit l'ensemble des plantes nécessaires aux bacs, massifs et encorbellements de la commune, représentant plus de 40'000 plantes diverses, sans compter les fleurs coupées nécessaires aux arrangements floraux des différentes manifestations.

7.3 Génie civil

Un certain nombre de plans localisés de quartier ou de modifications du régime des zones ont passé par le service du génie civil avant d'être approuvés par le Conseil municipal, notamment:

- Trois immeubles locatifs et commerciaux, angle route du Bois-des-Frères / route d'Aire;
- Immeuble locatif et commercial au chemin de l'Usine-a-Gaz;
- Modifications au centre commercial de Balexert;
- Immeubles industriels dans le secteur Renfile / Pré-Bois;
- Deux immeubles locatifs à la route de Vernier;
- Création de la zone aéroportuaire;
- Deux immeubles locatifs entre les chemins Du-Villard et de l'Écu;
- Création d'une zone de développement entre l'avenue du Pailly et l'avenue de Balexert;
- Immeubles industriels, commerciaux et locatifs au même endroit.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté un crédit de Fr. 745'000.-- pour la réfection et l'amélioration du parcage sur l'avenue de Crozet

7.4 Ateliers

Nous ne parlons jamais assez de l'efficacité et de l'utilité de l'ensemble de nos ateliers, sans lesquels bien des choses ne pourraient se faire convenablement ou alors à des conditions financières beaucoup plus lourdes.

Ainsi nous disposons d'un atelier de mécanique, de serrurerie, de menuiserie, de peinture et de distribution des carburants.

8. Trafic régional

Effectif: 8 personnes

Conseiller administratif: M. André CHILLIER

Responsables: M. André SAHLI, chef du service des TPV,

M. Gabriel VIREDAZ, chef d'équipe TPV

Comptes Charges: 1'582'165.55
Revenus: 753'487.10



1992, dernière année d'exploitation des Transports publics verniolans TPV sous leur label communal. En effet, le Conseil municipal a voté le principe d'un contrat avec les TPG (Transports publics genevois) affermant aux TPV la gestion des

nouvelles lignes 51 et 52 dès le 1er janvier 1993, et par lequel les TPG et l'Etat de Genève participent aux frais d'exploitation de notre service communal.

En 1992, 365'507 personnes ont été transportées par nos bus - soit 32'000 de plus qu'en 1991 - y compris 140'000 élèves. Cela représente 1'000 personnes par jour.

Compte tenu de recettes pour Frs 340'000.-- et d'une subvention de l'Etat d'un montant de Frs 420'000.--, le déficit d'exploitation des TPV se montait en 1992 à Frs 765'000.--, soit 2 francs par personne transportée.

9. Sécurité

Effectif: 12 personnes

Conseiller administratif: M. André CHILLIER

Responsables:

M. Roland HEHLEN, chef du service sécurité et environnement et de la protection civile

M. Philippe PHIALON, brigadier police municipale.

Comptes Charges: 2'928'592.80
Revenus: 822'007.11

9.1 Police

L'action de nos agents municipaux s'exerce en particulier aux entrées et aux sorties des écoles, pour de nombreuses tâches de surveillance ainsi qu'aux divers problèmes de circulation.

Nos agents municipaux ont dressé 4'679 procès-verbaux divers (+ 20% par rapport à 1991), notifié 4'657 commandements de payer, vendu 884 médailles de chiens et 275 plaques de vélo, le tout en 7'935 heures de surveillance contre 5'884 heures de

travail administratif (affichage des avis communaux, objets trouvés, enquêtes, etc).

9.2 Protection civile

1992, année de transition, n'amène pas beaucoup de commentaires, car l'activité a été réduite au strict minimum.

Trois cours et quinze rapports EM ont eu lieu, soit au total 227 jours de service.

Compte tenu de 92 personnes qui ont quitté l'organisation en 1992, l'effectif réel de l'OPL au 1.1.93 est de 887 personnes.

En cette année calme, les locaux de la PCi ont pu être loués et ont ainsi rapporté à la commune quelque 25'000.-- Frs.

1993 permettra de faire le bilan des nouvelles structures qui seront proposées.

9.3 Pompiers

La compagnie est intervenue 28 fois pour alarmes diverses (inondations surtout), sans compter les nombreux services lors de manifestations dans nos salles communales (1'109 heures), ainsi que les réunions pour les instructions et les exercices (4'412 heures).

De son côté, le SIS est intervenu 271 fois sur notre territoire communal.

Au 31 décembre 1992, l'effectif de la compagnie se montait à 85 hommes.

9.4 Autres

Le corps des sauveteurs auxiliaires (43 hommes) et la section locale des samaritains continuent à apporter leur concours efficace aux manifestations communales

Quelques statistiques comparatives

	1992	1991	Différence
Population	27'955	28'232	-0.98%
Logements	12'012	12'008	0.03%
Autorisations de construire	96	110	-12.73%
Personnel communal	147	148	-0.68%
Elèves enfantines + 1P et 2P	1'219	977	24.77%
primaires (total élèves)	(2'624) 1405	(2'648) 1671	(-0.91%) -15.92%
Valeur du centime additionnel	589'098	586'944	0.37%
Valeur par habitant	21.07	20.79	1.35%
Taxe professionnelle	3'611'011	3'209'764	12.50%
Total du budget	50'124'215	47'039'210	6.56%
Excédent de revenus	968'218	2'403'426	-59.72%
Investissements nets	2'365'716	4'635'631	-48.97%

COMPTES de FONCTIONNEMENT 1992

Désignation	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE		
Conseil municipal	130'720.70	
Conseil administratif	171'723.90	
Administration	3'014'900.90	278'454.65
Immeubles du patrimoine administratif	367'561.70	121'495.85
Divers	816'445.30	1'444'194.70
	4'501'352.50	1'844'145.20
SECURITE PUBLIQUE		
Etat civil	285'606.75	26'833.40
Police municipale	1'159'135.55	488'985.26
Incendie et secours	843'164.10	316'345.05
Protection civile	926'293.15	16'676.80
	3'214'199.55	848'840.51
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Ecoles publiques	6'940'744.00	567'642.65
	6'940'744.00	567'642.65
CULTURE ET LOISIRS		
Encouragement à la culture	2'110'170.48	94'813.00
Parcs et promenades	1'888'614.75	6'336.95
Sports	3'881'991.60	625'367.75
Autres loisirs	1'781'766.95	138'557.05
	9'662'543.78	865'074.75
PREVOYANCE SOCIALE		
Institutions pour la jeunesse	1'889'928.75	
Aide sociale	1'429'249.15	
	3'319'177.90	0.00
TRAFIC		
Routes	6'556'513.10	171'909.30
Trafic régional	1'582'165.55	753'487.10
	8'138'678.65	925'396.40
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Protection des eaux	461'123.45	
Traitement des déchets	2'497'255.15	343'823.35
Cimetières	172'316.75	7'945.00
Autres tâches de protection de l'environnement	74'210.20	
	3'204'905.55	351'768.35
FINANCES ET IMPOTS		
Impôts	2'897'400.85	38'604'455.47
Charges et revenus des capitaux	7'735'727.30	6'405'326.90
Immeubles du patrimoine financier	54'591.00	224'888.50
	10'687'719.15	45'234'670.87
TOTAL GENERAL		
	49'669'321.08	50'637'538.73
Excédent de revenus	968'217.65	
	50'637'538.73	50'637'538.73

COMPTES des INVESTISSEMENTS 1992

Désignation	Charges	Revenus
ADMINISTRATION GENERALE		
Mairie - remplacement central TT	327'742.40	
Ancienne mairie - étude	1'847.00	
	329'589.40	0.00
SECURITE PUBLIQUE		
Libellules - poste sanitaire		293'618.25
	0.00	293'618.25
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Avanchet-Jura - aménagements extérieurs	2'105.00	
Avanchet - réfection toitures	20'059.95	
Avanchet-Salève - appareils cuisson	96'182.10	
Vernier-Place - agrandissement cuisine	629'966.80	
Henri-Golay - étude	81'643.90	
	829'957.75	0.00
CULTURE ET LOISIRS		
Châtelaine - Bibliothèque et ludothèque	114'123.10	
Piscine Lignon - réfection toiture	59'003.60	
Tennis Aïre - réfection courts	88'000.00	
Tennis Vernier - réfection courts	214'950.00	
Boulodrome Vernier	200.00	
Maison Chauvet - aménagement	44'200.50	
Avanchets - agrandissement centre de loisirs	438'701.00	
Balexert - reconstruction Jardin Robinson	47'535.00	
	1'006'713.20	0.00
TRAFIC		
Passages de sécurité	23'904.85	
Chemin des Vidollets - réfection	99'827.70	
Modération du trafic	14'123.00	
Via Monnet - élargissement	316'036.90	60'000.00
Avenue de Crozet - réfection	342'299.25	
Pont Butin - modification carrefour	83'970.00	
Route de Meyrin - réfection passerelle	10'873.85	
Route du Canada		7'035.00
	891'035.55	67'035.00
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Chemin de l'Etang - collecteurs	180'000.00	216'229.40
Chemin de la Greube	8'000.00	427'636.90
Zones NNI - Information propriétaires	124'940.00	
	312'940.00	643'866.30
TOTAL GENERAL		
	3'370'235.90	1'004'519.55
Investissements nets	2'365'716.35	
	5'735'952.25	1'004'519.55

FETE DU 1er AOUT

Les Autorités et les sociétés communales vous invitent à commémorer notre Fête nationale en prenant part à la manifestation qui aura lieu cette année à

Vernier-Village

(préau de l'école des Ranches)

Dès 18 heures, ouverture des divers stands :

- restauration (raclette, saucisses grillées, frites, pâtisseries, etc.)
- buvette
- sans oublier le pot souvenir qui vous permettra de déguster la soupe

Les aînés rentiers AVS de la commune de Vernier sont cordialement invités à se joindre à cette manifestation. Des tables seront réservées à leur intention, le pot-souvenir, la soupe et le thé leur seront gracieusement offerts.

Inscriptions : pour recevoir le bon-invitation, dans les clubs d'aînés ou à la Mairie

Après la sonnerie des cloches des églises de tout le pays;

A 20h15, Partie officielle de cette commémoration

avec allocution de M. Christophe ISELI, Maire

Après la partie officielle, **CORTEGE AUX LAMPIONS** pour les enfants

Durant l'agape et la partie officielle, animation musicale

Dès 21 heures :

BAL GRATUIT animé par l'orchestre «**NATALITZ**»

Dès 22h15 environ : en intermède,

GRAND FEU D'ARTIFICE, suivi du traditionnel **FEU DE JOIE**

Nous vous recommandons la vente de l'insigne du 1er août.

RAPPEL

L'usage des pétards, fusées, grenouilles, etc., est strictement interdit pendant la manifestation officielle.

Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de leur emploi à proximité de personnes ou d'immeubles.